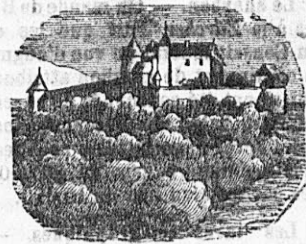




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 9^h (dim. j. f. 9^h) 3^h 30⁰ 8^h 07. BULLE, dép. 5^h 50 (5^h 45) 1^h 00 6^h 20

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 17 c. ; annonces répétées, 14 c. Canton et Suisse, 17 cent. Etranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 . . . 6 mois » 2 50
Etranger . . 1 an » 9 50
 . . . 6 mois » 5 50
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

Une explication.

L'Office fédéral du lait nous adresse le communiqué suivant au sujet des critiques relatives aux mesures économiques prises pour assurer le ravitaillement du pays en lait et en produits laitiers :

« Depuis que les mesures restrictives ont été allégées ou même complètement abrogées pour beaucoup de denrées alimentaires, nous pouvons constater avec regret que dans la presse on critique de plus en plus les mesures qui subsistent encore concernant le ravitaillement du pays en lait et en produits laitiers. Nous répondons volontiers à ces critiques si cela avait quelque utilité ; qu'on ne veuille donc pas considérer notre silence comme un mépris. Nous nous permettons ici de résumer les questions les plus importantes et les plus actuelles. Une des questions difficiles consiste à recueillir le fromage. Le système suisse, qui se distingue des procédés employés dans d'autres pays quant au réquisitionnement et à la répartition des produits, a pour base l'obligation des fromageries d'annoncer mensuellement à l'Office fédéral du lait la production. La chose est assez facile pour les fromageries de la plaine, mais par contre il est très ingrat de recueillir la production alpestre. Nous avons toujours tenu compte des besoins de la population et évité toute rigueur de contrôle. Or, on nous reproche de la part des consommateurs de favoriser le commerce clandestin, et les producteurs, d'autre part, se plaignent du contrôle qui subsiste et prétendent même qu'il est « préjudiciable » à la production. Il serait injuste de libérer de tout contrôle la production alpestre. Ces fromages échapperaient fort probablement au marché et seraient ainsi soustraits à la population de ces contrées. Nous devrions alors répartir plus de fromage de la plaine dans les régions alpestres. Le contrôle des fromages alpestres est très simple et consiste en un rapport de production. Le fromager n'a qu'à indiquer la quantité de lait obtenue et la production en fromage et beurre. L'année dernière les fromagers de la montagne ont déclaré ne pas pouvoir fournir ces indications, faute de matériel de contrôle. Nous avons alors

cette année-ci, mis à leur disposition un carnet très simple ; mais le « carnet rouge », comme ils le nomment, a été décrié, quoique personne n'ait exigé qu'il soit rempli minutieusement et renvoyé à l'Office. Ce carnet ne doit que faciliter les annotations qui, du reste, devraient être faites dans chaque exploitation ordonnée. Va la fin prochaine de la période d'alpage, le carnet rouge ne sera, espérons-le, plus critiqué. Beaucoup d'articles de journaux sur la question du beurre et du fromage commencent par la phrase : « Nous apprenons des milieux commerciaux », ce qui nous fait comprendre de suite que l'on critiquera soit la Centrale du beurre, soit l'Union suisse des marchands de fromage. A chaque hausse des prix du fromage, on reproche à l'Union de ne pas livrer suffisamment de marchandise aux détaillants, afin que ceux-ci puissent fournir leur clientèle avant la hausse. Nous pouvons répondre à ces reproches que les consommateurs ont toujours pu échanger leurs cartes. Si l'un ou l'autre détaillant a épargné ses réserves de fromage pour profiter de la hausse, beaucoup d'autres, par contre, auraient mieux aimé recevoir les cartes pour augmenter leur contingent. L'Union suisse des marchands de fromage a pu prouver jusqu'à maintenant, chaque fois qu'elle a été attaquée, qu'elle avait réparti le fromage sans s'inquiéter de la hausse, conformément aux prescriptions. Cette manière de procéder ne convient pas à certains détaillants qui auraient mieux aimé augmenter leurs stocks juste avant la hausse des prix. Une telle critique fait preuve d'égoïsme. Ce même reproche de retenir la marchandise avant le changement des prix est adressé aux Centrales du beurre. Encore dernièrement un journal attaquait à ce sujet une centrale à tort. Celle-ci a pu prouver que ses réserves du mois d'août, c'est-à-dire juste avant l'entrée en vigueur des nouveaux prix, étaient bien inférieures à celles des mois précédents. On nous comprendra maintenant si nous ne rectifions pas chacun de ces articles. Nous accomplissons notre tâche de notre mieux ; les personnes qui dirigent l'Office fédéral du lait, ainsi qu'un grand nombre d'employés subalternes se sont occupés d'économie laitière et du commerce du lait et de ses produits

pendant toute leur carrière. Les inspecteurs chargés du contrôle des laiteries et des expertises n'ont pas une fonction agréable. Nous avons eu soin de ne charger de ces occupations que des personnes du métier ayant une bonne instruction et le tact nécessaire. Nous pouvons constater aussi avec satisfaction qu'aucune plainte justifiée ne nous est parvenue au sujet des inspecteurs. D'une façon générale, les tâches de l'Office du lait deviennent de plus en plus difficiles. La population est fatiguée de toutes ces restrictions et l'opinion se forme que l'on pourrait s'en passer sans danger. Nous serions nous même heureux de voir la production du lait et des produits laitiers libérés et nous ne voulons pas manquer d'en recommander l'abrogation à chaque occasion qui se présentera. »

Appel aux citoyens suisses.

On nous prie de publier :

Un comité, composé de citoyens suisses de toutes les parties du pays et sans distinction d'opinions politiques, demande à ses concitoyens d'appuyer énergiquement la demande de referendum relative à la loi du 27 juin 1919, intitulée « Loi fédérale portant réglementation des conditions de travail », pour laquelle la possibilité d'un referendum a été expressément réservée lors de la discussion aux Chambres fédérales. Cette loi a une importance capitale pour l'avenir économique de notre pays et restreint considérablement et l'autonomie des cantons et la liberté individuelle des citoyens. Elle constitue, en réalité, une nouvelle centralisation d'autant plus grave qu'elle vise les relations de droit privé et non pas seulement les relations de droit public. Elle constitue une atteinte à l'indépendance de nombreuses sociétés patronales et ouvrières qui, jusqu'à présent, ont discuté librement et sans contrainte officielle. Cette loi lésera les intérêts légitimes des véritables travailleurs suisses au profit d'étrangers. Loin d'être le gage de la paix sociale, elle deviendra le moyen, en apparence légal, de provoquer des récriminations et des troubles. Elle augmentera les regrettables di-

vergences qui se font jour entre la campagne et la ville.

En tous cas, quelles que soient les opinions sur cette législation toute nouvelle, il est nécessaire que le peuple suisse donne en toute liberté la sanction de son vote, après cinq années consécutives de suspension des droits constitutionnels du referendum.

C'est au peuple suisse qu'il appartient, dans notre pays démocratique, de prendre la responsabilité d'une législation de ce genre.

Cette loi n'est pas connue, l'immense majorité des citoyens suisses en ignorent le texte. Que chacun exerce donc ses droits constitutionnels et signe les listes référendaires, ce qui rendra possible, après que chaque citoyen aura reçu un exemplaire de la loi, la votation populaire qui décidera du sort de cette loi.

NOUVELLES SUISSES

Les catholiques et la Société des nations. — Dans la Vaterland, M. d'Ernest déclare que la résolution hostile à la Société des nations, votée dernièrement par le congrès catholique de Baden, constitue une grave erreur. Les catholiques argoviens se prononcent contre le Pacte de Paris parce que le Saint-Siège n'est pas représenté au sein de la ligue, alors que le Vatican lui-même n'a pas pris d'attitude à cet égard.

M. d'Ernest soutient en somme que les catholiques argoviens se montrent ainsi plus papistes que le pape, ce qui pourrait être de nature à compromettre les intérêts du Saint-Siège. Si quelques petits Etats s'abstiennent d'entrer dans la Société des nations, la situation du Vatican ne se trouverait pas améliorée, au contraire. Les catholiques doivent éviter avec soin toute possibilité de conflit entre les intérêts internationaux de la religion et les intérêts nationaux de la Suisse.

Le prix du lait. — Le comité central des employés à traitements fixe a, dans sa première séance, pris position dans la question de l'augmentation du prix du lait et de l'ordonnance y relative de l'Office fédéral de l'alimentation. Il a décidé d'inviter tous les groupes cantonaux et locaux à demander l'abaissement du prix du lait collectivement auprès de tous les offices communaux.

Recensement fédéral des chevaux. — Le dixième recensement (juin 1919) donne, pour toute la Suisse, 124,000 chevaux, soit une diminution de 5000 chevaux sur l'année dernière. Il serait intéressant de rechercher d'où provient cette diminution.

Véritable mélange anglais.

chuler
maque et
rébenthine

ONHEUR.
le monde.
charme et blancheur,
mer profonde
heure !

le joli village du district de
logement

écurie, étable à porc, local
pour, grand jardin et verges
rapport. Prê de 181 perches

Mme Battaglia, Clos de
Notaire Nicod, à Grand

honorabile clientèle que
Monsieur Gustave
remercier de la confiance

F. RIBES, Bulle.

l'avantage de porter
public en général que je

IX-BLANCHE

un service soigné, j'es
cite.

On prend des pension

s à louer.

AVE ROMANENS.

NIEUX

erniaires de cuir souple,
incommode. Plus de 15,000

La pelote unique en
comme une main. Garantie

Maison de bandages
M. Consultations à Bulle,
15 septembre, de 3,30

titillons. Evitez les bandages
révêtés « Bandages her

voire Reholin

s très content de voire

position). « Reholin »
à son heureuse compo-

icules, démangeaisons et
magnifique chevelure.

con pour toute la cure).

Rechs « Idéale » est
un produit clair comme

l'eau, absolument inof-

fensif, qui rend dans
is, leur couleur d'autre-

. Prix : Fr. 3.50 et 6.50.

ech, rue de Nidau 21,

ME SUISSE

ent, prévoyant,
ordre,
asseau, dot, retraite)

es de gagner Fr. 500,000,
100,000.—, sans risq
du capital et intérêts

Le charbon. — On mande de Bruxelles à la Zürcher Post que les efforts du Conseil fédéral en vue d'augmenter le contingent de charbon attribué à la Suisse ont été couronnés de succès. Le ministre belge de l'économie nationale, après négociations avec les syndicats miniers, a accordé 30.000 tonnes par mois au lieu de 10.000.

Les taxes télégraphiques. — Le projet d'augmentation des taxes télégraphiques prévoit que la taxe fixe de 30 centimes sera portée à 40 centimes, et le prix du mot de 2 centimes à 5 centimes.

A L'ÉTRANGER

Le traité de paix avec l'Autriche sera signé mercredi à Saint-Germain.

L'Autriche, comme on le prévoyait, s'est résolue à l'inévitable. L'assemblée nationale autrichienne, après avoir voté à l'unanimité qu'elle protestait contre le traité de Saint-Germain, a voté, par 97 voix contre 23, de donner au gouvernement le mandat de signer le traité. Le chancelier de la république d'Autriche, M. Renner, est déjà reparti pour la France; il appose sa signature mercredi, au château de Saint-Germain.

Un nouvel accord.

La France, l'Italie et l'Angleterre ont conclu un accord au sujet de Zara, de Fiume et de l'Adriatique. Aux termes de cet accord, Zara serait proclamée ville libre sous mandat perpétuel de l'Italie; Fiume indépendante serait gouvernée par un conseil italo-serbe.

Ce compromis n'a pas encore obtenu l'approbation de M. Wilson et les Yougoslaves ne se sont pas prononcés.

Un traître à mort.

Qui, le dénonciateur de miss Cavell, a été condamné à mort.

La note à payer allemande.

Le ministre des finances françaises, M. Klotz, dit que l'Allemagne devra remettre en état les régions dévastées. M. Klotz énumère toutes les charges imposées par le traité à l'Allemagne qui devra faire avant 1921 toutes les livraisons, tous les paiements en marchandises, bateaux, charbon, etc. Cela dépasse peut-être les 20 milliards prévus par le traité. Le ministre insiste sur l'importance de la clause qui prévoit le paiement des dommages et pensions dus au ressortissants et victimes de la guerre, qu'on peut évaluer à 200 milliards, somme qui sera payée à la France seule. L'Allemagne paiera en tout 375 milliards et pourra s'acquitter de ses dettes en 36 ans. Pendant les deux premières années, elle paiera cent milliards, ensuite, 13.600 millions avec intérêt à 5 %. Le total des sommes que l'Allemagne nous aura ainsi remboursées après 36 ans, s'éleva à 463 milliards.

CANTON DE FRIBOURG

Exposition cantonale 1920.

Le comité de Direction de notre future Exposition a reçu, en de réjouissantes proportions, les inscriptions des exposants. Nos artisans ont compris que la manifestation projetée, en outre des avantages matériels qu'elle promet, implique un grand devoir national. L'entrain et l'enthousiasme avec lesquels les bulletins d'adhésion ont été demandés et retournés prouvent bien que notre population tout entière, et principalement notre population industrielle et commerciale, a à cœur la réussite complète de l'Exposition. Il y

a bien lieu d'espérer que les mêmes sentiments patriotiques présideront au choix des objets exposés et que chacun voudra présenter au public les spécimens les plus parfaits de notre production.

L'exposition, en effet, doit remplir un double but bien défini : favoriser l'essor de l'industrie et du commerce dans notre canton et, en même temps, servir simplement la cause du pays fribourgeois en montrant toutes les ressources, souvent par trop méconnues ou ignorées, précisément à un mouvement où tous les efforts, autour de nous, tendent à une lutte économique intense. L'afflux très heureux des inscriptions, mais aussi des demandes nombreuses de renseignements, que reçoit journellement la Direction, est une preuve que cette idée fondamentale est manifestement approuvée.

A l'heure présente, le travail, de classement des inscriptions est commencé; néanmoins, afin de permettre au plus grand nombre possible de participants de prendre part à cette œuvre nationale, la Direction a décidé de délivrer encore des formulaires d'adhésion à toute personne qui voudra bien en faire la demande au bureau de l'Exposition (Chancellerie N° 3). Nous engageons vivement ceux de nos concitoyens qui, jusqu'ici, n'ont pas annoncé leur concours, à le faire sans tarder.

Sous une automobile. — Mercredi après midi, à Guin, une fillette de 6 ans, qui se trouvait derrière un char, voulut traverser la chaussée au moment où une automobile dépassait le véhicule. Bien que l'automobile allât lentement et que le conducteur eût bloqué aussitôt les freins, l'enfant fut renversée et grièvement blessée. Elle succomba six heures après.

Concours de taureaux.

Les concours de taureaux auront lieu cette année-ci aux dates ci-après : Morat, mercredi 10 septembre. — Estavayer, jeudi 11 septembre. — Châtel St-Denis, vendredi 12 septembre. — Romont, samedi 13 septembre pour la variété blanche et noire. — Fribourg, lundi 15 septembre, pour la variété blanche et noire. — Romont, mardi 16 septembre, pour la variété blanche et rouge. — Fribourg, mercredi 17 septembre pour la variété blanche et rouge. — Bulle, jeudi 18 septembre, pour la variété blanche et noire. — Bulle vendredi 19 septembre, pour la variété blanche et rouge. — Tavel, samedi 20 septembre.

Sont admis à ces concours les taureaux des races tachetées rouge et tachetées noire, nés avant le 1^{er} mars.

L'inscription des taureaux à primer se fera auprès des secrétariats de Préfecture jusqu'au lundi 8 septembre, à 6 heures du soir. En inscrivant ces animaux pour le concours, l'exposant devra produire un certificat officiel d'ascendance constatant que l'animal est issu d'un taureau primé ainsi qu'une déclaration de l'inspecteur du bétail attestant que l'éleveur ne possède dans ses écuries que des animaux de même race.

Pour les taureaux appartenant aux syndicats, le comité doit, en outre, déposer à la Préfecture une déclaration signée par le Président ou le Secrétaire attestant que l'animal est réellement sa propriété.

GRUYÈRE

Les élections fédérales.

Les élections pour le renouvellement du Conseil national auront donc lieu les 25 et 26 octobre prochain, suivant le mode proportionnel, réglé par la loi fédérale du 14 février 1919. Chaque

canton ou demi-canton forme un arrondissement électoral. En prenant pour base les chiffres de la population résidente du 1^{er} décembre 1910, les divers arrondissements ont droit au nombre de représentants suivants :

- Zurich, 25 ; Berne, 82 ; Lucerne, 8 ; Uri, 1 ; Schwitz, 3 ; Obwald, 1 ; Nidwald, 1 ; Glaris, 2 ; Zoug, 1 ; Fribourg, 7 ; Soleure, 6 ; Bâle-ville, 7 ; Bâle-Campagne, 4 ; Schaffhouse 2 ; Appenzell-Rhodes extérieures, 3 ; Appenzell-Rhodes intérieures, 1 ; Saint-Gall, 15 ; Grisons, 6 ; Argovie, 12 ; Thurgovie, 7 ; Tessin, 8 ; Vaud, 16 ; Valais, 6 ; Neuchâtel, 7 ; Genève, 8 ;

Dans les arrondissements électoraux qui n'ont qu'un député à élire, l'élection a lieu à la majorité relative, c'est-à-dire que le candidat qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages est élu.

Dans les arrondissements où s'applique le principe de la proportionnalité, les gouvernements cantonnaux doivent prendre notamment les mesures suivantes :

Ils désignent les organes auxquels incombe le soin de diriger les opérations électorales. Les gouvernements invitent en temps utile les électeurs à déposer les listes de candidats, en appelant leur attention notamment sur les prescriptions suivantes :

- a) Les listes de candidats ne doivent pas porter un nombre de noms supérieur à celui des députés à élire dans l'arrondissement et aucun nom ne doit y figurer plus de deux fois ; b) Le nom d'un candidat ne peut figurer sur plus d'une liste d'un même arrondissement ; c) Chaque liste doit être signée personnellement par quinze citoyens au moins, demeurant dans l'arrondissement et possédant le droit de vote, et porter en tête une dénomination qui la distingue des autres listes. Aucun électeur ne peut signer plus d'une liste de candidats. Il ne peut pas retirer sa signature après le dépôt de la liste.

L'orphelinat de Vaulruz. (Suite.) « Elevé sur une éminence, au pied des contreforts du Gibloux, le château de Vaulruz domine les contrées environnantes de la Gruyère, de la Glâne et de la Veveyse. L'observateur y jouit d'un splendide panorama sur une partie de la plaine, des Alpes et du Jura.

Le château de Vaulruz, solidement assis, comme les édifices de l'époque, passe encore de nos jours pour une demeure seigneuriale. Il a conservé les murailles qui en défendaient l'entrée à l'ennemi, avec les créneaux, les meurtrières et les chemins de ronde sur lequel se rendaient les défenseurs du castel. Au nord des remparts se dressait le donjon, la grande tour, qui, malheureusement, a été démolie, en 1843, pour construire des maisons dans la localité. » (Dict. hist. Deillon.)

D'importantes réparations ont été faites au château de Vaulruz de 1909 à 1913, sous l'habile direction de M. Nef, président de la commission suisse des monuments historiques et de M. Broillet, architecte. L'ancien manoir a été classé parmi les monuments historiques de la Confédération. Les remparts ouest et nord ainsi que la grande tour ont été reconstruits à neuf ; l'intérieur a été complètement réparé. En 1915, on installa au château l'Institut Rockefeller pour les enfants belges internés en Gruyère ; il y en eut jusqu'à cent, confiés à la sage direction des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul. Les locaux ont été aménagés par les soins de l'œuvre philanthropique américaine et du comité fribourgeois.

Depuis le départ des derniers enfants placés par le gouvernement belge, en août 1919, le château de Vaulruz

est ouvert aux enfants du pays. La station particulièrement favorable près des gares du Bulle-Romont et des Chemins de fer électriques de la Gruyère, ses locaux spacieux et bien ensoleillés, ses installations modernes, ne sauraient le rendre plus recommandable aux familles et aux communes désireuses de bien placer leurs enfants. La direction intérieure de l'orphelinat a été confiée aux Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, dont le dévouement est universellement connu. Pour le placement des enfants, on est prié de s'adresser à la Supérieure ou au curé de la paroisse, président de la Commission de l'orphelinat.

Marché-concours de taureaux de Bulle.

Voici encore quelques ventes qui ont été faites : Dans la race tachetée rouge, M. Fritz Marbach, à Grossried, a vendu son taureau *Lio* au syndicat de Torcy, pour 6000 fr. ; M. Jean Teuscher, à La Tour-de-Trême, a vendu 4500 fr. son taureau *Klaus*, à M. Pierre Marchon, à Illens. M. Jules Geismann, à Fribourg, a vendu à M. Steffens, le syndicat d'Aumont a acheté de M. Jean Teuscher, à La Tour de Trême, le taureau *Fahnrich*, pour 3000 fr. M. Louis Maillard a vendu à M. Joseph Mettraux, à Neyruz, le taureau *Brutus*, pour 2800 fr. MM. Jérôme Clément, à Sâles, et Jules Gachet, à Epagny, ont vendu chacun un taureau pour l'Italie, 2800 fr. M. Jean Oberzon, à Grangettes, a acheté de M. Paul Maillard, à Maulès, le taureau *Hansi*, pour 2800 fr.

Dans la race tachetée noire, le taureau *Sultan*, appartenant à M. Napoléon Pipoz, à Bulle, a été vendu 4000 fr. à M. Brodard, à Pont-la-Ville. Mme veuve Thérèse Dafflon, à Ependes, a vendu à l'Asile de Marsens son taureau *Tango*, primé premier de sa catégorie, 3900 fr. M. P. M. Peiry, à Treyvaux, a vendu son taureau *Grévisse*, à M. J. Wicht, à Montévrz, pour 3200 francs. M. Emile Python, à Romont, a acheté de M. Jules Gachet, à Epagny, le taureau *Topino*, pour 3000 fr. Le taureau *Sultan*, de M. Louis Mosser, syndic de Broc, a trouvé acquéreur à 5000 fr.

Le XXI^{ème} marché-concours de taureaux a été favorisé par le temps. Il a été fréquenté, soit pour ce qui concerne les visiteurs, soit pour ce qui concerne les sujets exposés.

Il a été amené à ce marché 160 taureaux de race tachetée noire et 225 de race tachetée rouge. Le jury chargé d'apprécier les qualités des animaux a eu une tâche difficile. Il était composé de MM. Chatton, député, à Romont ; Bise, juge de paix, à Cressier ; Jules Garin, à Bulle ; Samuel Schmid, député, à Spenglerried (Berne) ; Bille, ancien directeur, à Cernier (Neuchâtel) ; Pilliod, ancien conseiller national, à Blonay, (Vaud) ; puis Roggo, à Fillistorf ; Casimir Kolly, à Essert ; Louis Mosser, député à Broc ; Aloys Perrin, à Semeales ; Charles Brulhart, à Ueberstorf et Casimir Gremaud, député, à Echarlene. Quarante et un taureaux noirs et soixante-treize taureaux rouges ont été mis au bénéfice des cahiers fédéraux.

Ont obtenu les premières primes : A. Race tachetée noire 1^{ère} catégorie : taureau *Oranger*, à M. Léon Overney, Charmey. 2^{ème} catégorie : taureau *Sultan*, à M. Napoléon Pipoz, à Bulle. 3^{ème} catégorie : taureau *Tango*, à Mme Thérèse Dafflon, à Ependes. 4^{ème} catégorie : taureau *Chinois*, à M. Alois Lanper, Avry-devant-Pont. 5^{ème} catégorie : taureau *Charmant*, à M. Auguste Rime, ancien syndic, à Charmey. 6^{ème} catégorie : taureau *Japonais*, à l'Hoirie Python, à Arconciel.

B. Race tachetée rouge 1^{ère} catégorie : taureau *Broc*, à Broc. 2^{ème} catégorie : taureau *Roggo*, Fillistorf. 3^{ème} catégorie : taureau *Rigi*, à M. Fritz Marbach, à Grossried. 4^{ème} catégorie : taureau *Mars*, à M. Edouard Loret, à Broc. 5^{ème} catégorie : taureau *Lio*, au syndicat de Torcy. 6^{ème} catégorie : taureau *Mars*, à M. Jacob Wyssmüller, à Broc. 7^{ème} catégorie : taureau *Mars*, à M. Jacob Wyssmüller, à Broc.

Les transactions se sont faites dans de mauvaises conditions du fait des exportations à l'étranger presque nulles. Notre marché n'aurait eu la visite d'une commission de la province d'Union suisse l'acquisition d'une vigne à Bulle.

Les ventes aux syndicats de taureaux de la province d'Union suisse ont été, d'autre part, effectuées et se sont effectuées à des prix plus élevés que l'année dernière. On a constaté la présence d'acheteurs dans les cantons de Genève, de Neuchâtel, de Berne, de Lucerne, de Saint-Gall, de Valais.

Succès mérité. — M. M. Gremon, à Broc, vient de remporter un succès au laboratoire de zoologie de l'Université de Lausanne, en préparant la première classe de taureaux de première classe. Ce succès n'étonnera nullement ceux qui connaissent la compétence de M. Gremon ; il est d'autant plus agréable à nos taureaux que la Gruyère a été honorée par ce succès.

Nous adressons à M. Gremon nos plus chaleureuses félicitations.

Un cantinier est demandé. Pour faire la cuisine pour 100 personnes. S'adresser à l'Entrepôt cantonal de la Jagne, Châtel-s/Montsalvens.

On demande un jeune homme actif, au courant de tous les travaux de la campagne, connaissant aussi des machines agricoles. Entrée immédiate. Faire offre avec références au sous-chef A. 6453 X à M. J. S. A., Genève.

Café de l'Harmonie BULLE Bonne Musique et Danse les 2 jours de la Bénédiction Bois de feu L'ASILE DE MARSENS est acheteur de 100 stères de bois de feu. S'adresser les offres avec références au 15 septembre, à l'Administration de l'Asile de Marsens, à Broc.

Baisse du porc. Bon lard gras fumé, 40 cent. le kilo. Envoi par coli postal remboursé. Charcuterie A. VUILLET, MORAT.

B. Race tachetée rouge.
1^{re} catégorie : taureau *Belord*, aux frères Roggo, Fillistorf. 2^{me} catégorie : taureau *Rigi*, à M. Fritz Blaser, Granges-Paccot. 3^{me} catégorie : taureau *Mars*, à M. Edouard Deillon, à Bulle. 4^{me} catégorie : taureau *Fiatlux*, à M. Fritz Marbach, à Grossried. 5^{me} catégorie : taureau *Lio*, au même propriétaire. 6^{me} catégorie : taureau *Pell*, à M. Jacob Wyssmüller, à Bulle. 7^{me} catégorie : taureau *Mars*, à la Fédération fibourgeoise des syndicats d'élevage.

Les transactions se sont ressenties des mauvaises conditions du change. Les exportations à l'étranger ayant été presque nulles. Notre marché a cependant eu la visite d'une commission italienne de la province d'Udine, qui a fait l'acquisition d'une vingtaine de taureaux.

Les ventes aux syndicats et éleveurs du pays ont été, d'autre part, très actives et se sont effectuées à des prix plus élevés que l'année dernière. On a constaté la présence d'acheteurs venant des cantons de Genève, de Vaud, de Neuchâtel, de Berne, de Lucerne, de Glarène, de Saint-Gall, de Bâle-Cambrige.

Succès mérité. — M. Frédéric Gremion, à Broc, vient de subir avec succès, au laboratoire de zoologie de l'Université de Lausanne, ses examens de préparateur; il a obtenu un diplôme de première classe.

Ce succès n'étonnera nullement ceux qui connaissent la compétence et l'habilité de M. Gremion; il causera un véritable plaisir à ceux qui s'intéressent à notre faune, à l'histoire de laquelle M. Gremion a largement contribué par une série d'articles très remarquables que *la Gruyère* a été heureuse de publier.

Nous adressons à M. Gremion nos chaleureuses félicitations.

Pour les ouvriers. — La dernière épidémie a révélé l'insuffisance des moyens mis à notre disposition pour combattre la maladie. Il y avait particulièrement pénurie de gardes-malades. La classe ouvrière a été surtout frappée par cette insuffisance d'infirmières. Lorsque la mère de famille tombait frappée par le fléau, le père devait quitter le travail pour soigner la malade et perdre ainsi des journées d'autant plus précieuses que les frais augmentaient.

L'Union ouvrière va faire œuvre de prévoyance; elle va constituer un fonds pour la formation d'infirmières; les ressources étant très limitées, elle a recours à l'organisation d'une fête populaire, sur laquelle nous reviendrons, et dont le produit est destiné à alimenter le fonds à créer et sa caisse-maladie. Nul doute que le public fera bon accueil à cette heureuse et louable initiative.

Cerniat. — On nous écrit : La mort frappe fréquemment ces temps-ci la population de Cerniat. Jeudi, on enlevait un bon père de famille, M. Jacques Overney, vieillard de 78 ans, enlevé encore trop tôt à l'affection de ses enfants.

L'ensevelissement était à peine terminé que la cloche de l'agonie nous annonçait un nouveau décès. M. Maradan Baptiste, jeune homme d'environ 30 ans, soutien de ses vieux parents, est mort par accident, noyé dans la Sarine, rière Pont-la-Ville. Ce décès laisse dans la désolation une famille privée de son meilleur soutien.

Dimanche soir, 31 août, la Société de tir « Les jeunes Patriotes » à Cerniat était en fête. Un souper excellent et bien servi par M. et Mme Overney, hôteliers, bien secondés par un excellent personnel, réunissait à l'hôtel de la Berra, tireurs et invités. Les tireurs ont été chaleureusement félicités pour

leur beau succès, remporté au concours de Botterens, soit la première couronne de laurier et la coupe challenge de la Gruyère, inaugurée pour la première fois et comme résultat individuels : 5 couronnes et 8 médailles. La coupe challenge a été bien arrosée : Tireurs et invités ont passé une agréable soirée et en garderont un bon souvenir.

— Lundi 1^{er} septembre la Commune a procédé à la mise des montagnes de la commune, soit cinq pâturages qui étaient loués précédemment fr. 4700. Ces derniers ont atteint, pour une nouvelle période de 6 ans, le beau chiffre de fr. 11.930, soit une augmentation de fr. 7.230.

— Dans sa dernière séance, l'assemblée de paroisse a décidé, à l'unanimité, d'augmenter de fr. 500 le traitement de son dévoué curé, M. l'abbé Fragnière. Cette augmentation est justifiée et pleinement méritée pour tout le zèle et le dévouement que M. l'abbé Fragnière témoigne à la paroisse de Cerniat.

Cours de perfectionnement. — La Société suisse des commerçants, section de la Gruyère, publie son programme des cours pour le semestre d'hiver 1919-20. (Voir aux annonces).

Ces cours s'ouvriront le 29 septembre prochain pour se terminer vers le 15 mars.

Les prix des cours en permettent l'accès à chacun et varient selon les branches.

Les dames sont aussi admises. Le programme, établi d'une manière rationnelle, comporte deux catégories principales : les langues ; les sciences commerciales.

Ces catégories sont subdivisées en diverses branches. De plus, pour la présente année, il est prévu, si le nombre des inscriptions est suffisant, l'éta-

blissement de sections supérieures spécialement recommandées aux élèves qui ont suivi le cours 1918-19 et qui ont obtenu le diplôme.

Les élèves pourront choisir les branches qui leur conviennent; toutefois, les apprentis peuvent être astreints à suivre les cours de comptabilité, de correspondance et d'arithmétique commerciales.

Ces cours sont établis de manière que tout élève ayant le goût de l'instruction et songeant à son avenir puisse en tirer le plus de profit possible.

Nous invitons la jeunesse de Bulle et des environs à profiter de ces cours, et nous adressons spécialement notre appel aux parents qui s'inquiètent de l'avenir de leurs enfants.

(Communiqué.)

Broc F. C. — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche 14 septembre prochain que le F. C. Broc inaugurera son nouveau terrain. Pour souligner cette date, le BROC F.C. a organisé un tournoi pour équipe de 11 joueurs. On annonce déjà la participation des Clubs de Château-d'Oax, Central Fribourg, Bulle F. C., Helvétia, La Tour et probablement l'Union sportive de Villeneuve. Les matchs commenceront dès 8 h. du matin. A 3 h. de l'après-midi : finales. Une modeste finance d'entrée sera perçue pour couvrir les frais de cette organisation.

Madame Veuve GUEBEY et ses enfants à Broc, et Madame Veuve GUIGUE et son enfant, à Bulle, remercient bien sincèrement la Société française, toutes les sociétés amies, ainsi que les nombreuses personnes qui ont pris part au service funèbre de dimanche dernier pour le repos des âmes des victimes de la guerre.

Un cantinier

est demandé
pour faire la cuisine pour 100 ouvriers. Engagement de durée.
S'adresser à l'Entreprise des travaux de la Jagne, à Châtel/Montsalvens.

On demande un jeune homme

actif, au courant de tous les travaux de la campagne, conduisant aussi des machines agricoles à moteur. Entrée immédiate. Bon salaire. Faire offres avec références sous chiffre A 6453 X à Publicitas S. A., Genève.

Café de l'Harmonie BULLE

Bonne Musique et Danse
les 2 jours de la Bénichon.

Bois de feu.

L'ASILE de MARSENS est acheteur
de 100 stères de bois de sapin.
Adresser les offres avec prix jusqu'au 15 septembre, à l'Administration de l'Asile.

Baisse du porc.

Bon lard gras fumé, marquant du pays, offert à 7 fr. 00 le kilo. Envoi par coli postal contre remboursement.
Charcuterie A. VUILLEMIN MORAT

Hôtel de l'Union, Bulle.
Samedi, Dimanche et Lundi, 13, 14 & 15 Sept.
GRANDS CONCERTS

donnés par la troupe GEOG. WAL.
PROGRAMME DE FAMILLE
Se recommande, Le tenancier : L. & E. BROCHET
Personnes capables sont demandées comme sommières pour la Bénichon et la foire de la St-Denis. S'adresser à l'Hôtel.

Dimanche et Lundi, 14 & 15 Septembre
à 2 heures du jour
Grande Fête Populaire

au Tirage, à BULLE
organisée par l'Union Ouvrière de la Gruyère en faveur de la Caisse de maladie de la Société et en vue de la constitution d'un fonds pour la formation d'infirmières (gardes-malades).

ATTRACTIONS
Grand Match aux quilles.
(Somme exposée, 300 fr. — Premier prix, 80 fr.)
Jeux divers.
Danse gratuite.

(Voir les affiches.) LE COMITÉ

Mises publiques

Pour cause de remise de commerce de boulangerie, la Société coopérative « Concordia » d'Albeuve et environs exposera en vente aux enchères publiques, le samedi 13 septembre, dès 2 1/2 heures du soir, à

Albeuve :
1 char à pont sur ressorts pour petit cheval, 2 traîneaux, 1 harnais, couverture et bâche pour poney, ainsi qu'un lot de caisses d'emballage et toiles vides.
 Paiement au comptant.
Le Comité.

Ouvrier boulanger

pouvant travailler seul, connaissant four à bois,
est demandé
pour le 15 septembre.
S'adresser à Boulangerie MOREL, à Rossinière (Pays d'Enhaut, Vaud), en envoyant certificats.

On demande une jeune fille

pour aider aux travaux du ménage.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1958 B.

Carottes de table
Carottes fourragères
Pommes de terre de table

offre par wagon et demi-wagon, au plus bas prix du jour,
F. Anker-Stucki, Anet (Berne.)

Bénichon.

Orchestre de 4 à 6 exécutants disponible. S'adr. A. Benzou, Café, Olon (Vaud).

Préparation de bois

La Commune de La Tour-de-Trême met en soumission la préparation d'environ 250 m³ de sapin démarqués au lieu dit « Les Fourgs ».
Les amateurs peuvent prendre connaissance des conditions chez M. le Syndic, lequel recevra les soumissions jusqu'au vendredi 12 septembre, à 8 heures du soir.
La Tour, le 6 septembre 1919.
Le Secrétariat communal.

ON DEMANDE

plusieurs ouvriers bûcherons, on l'en donnerait à tâche.
S'adr. à Alfred Tauxe Deppezz, Villeneuve.

Sommelières

sont demandées pour la Bénichon, à l'Hôtel de Ville de Bulle.

Une jeune personne

cherche des heures pour faire le ménage.
S'adresser à Publicitas, S. A., Bulle, sous P. 1973 B.



rend le linge d'une blancheur éblouissante, désinfecte et accomplit le travail tout seul.
la meilleure Lessive

On se chargerait de suite de charrois de billons moules et fagots.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1930 B.

Cosmos militaire

à l'état de neuf
à vendre.
S'adresser à Genoud Louis, Semsales.

Docteur HERZOG BROC de retour.

A vendre
à la Defforitz, une certaine quantité de dépouilles de sapins, pour environ 5 à 600 fagots.
S'adresser à M. Pierre Jordan, à Vaulruz.

A vendre

10000 pieds de foin et regain
1^{re} qualité, à consommer sur place, chez Joseph Savary, à Sâles.

Demandez à votre épicier
LE THÉ CEYLAN

STANDARD

Véritable
mélange anglais.

Foire de Châtel-St-Denis.

La FOIRE de Septembre aura lieu le 15 et non le 8 annoncé par erreur dans certains périodiques.

Par ordre :

Secrétariat communal.

TIR A PRIX

organisé par la

Société de Tir de Guin

Dimanche 14 septembre 1919

de 7 heures du matin à 6 heures du soir.

Cibles de 10 cercles.

Somme exposée : 1500 francs.

75 % des recettes nettes seront réparties au 60 % des tireurs.

Premier prix, 100 francs.

Deuxième prix 80 »

Troisième prix 60 »

Société de Tir de GUIN.

A vendre, pour cause de décès, dans joli village du district de Payerne,

maison ayant logement

de 5 chambres, eau, électricité, grange, écurie, étable à porc, local pouvant servir d'atelier, dépendance avec four, grand jardin et verger contenant cinquantaine d'arbres en plein rapport. Près de 181 perches avec droit d'eau.

Pour visiter ou renseignements écrire à Mme Battaglia, Clos Léman, Av. des Cerisiers, Lausanne, ou au Notaire Nicod, à Graugues-Marnand.

Scories Thomas

grandes quantités de tous dosages, disponibles dès ce jour chez

E. GLASSON & Ci., BULLE.

A vendre ou à louer

8 domaines, 2 auberges avec 8 poses de terre et verger, 3 montagnes avec beaucoup de bois; 10 maisons de bon rapport, une pose de terre avec verger près du Tivoli à Bulle; boulangerie, scierie, moulin, etc.

Dans le canton de Vaud, plusieurs jolis cafés à louer, peu de roprise.

S'adresser à Louis GENOUD, Cercle catholique, Bulle; tous les mardis au St-Georges, à Romont.

Vente volontaire d'un domaine

aux enchères publiques.

Lundi 15 septembre courant, dès 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de Châtel-St-Denis, Denis feu Pierre PILLOUD, dit de la Pontille, au même lieu, vendra en mises publiques, son domaine de « La Rottaz », de 54 poses d'un seul mas, situé à quinze minutes de la ville avec sortie sur la route cantonale. Maison de maître et grande ferme en bon état. Terrain de première qualité. Eau abondante intarissable. Exploitation facile. Entrée en jouissance à volonté.

Eventuellement les fourrages, bétail et chédail seront vendus à l'acquéreur. L'adjudication sera définitive le jour des enchères. Pour tous renseignements, s'adresser au soussigné qui détient les conditions de vente.

Châtel-St-Denis, le 2 septembre 1919.

Par ordre : Auguste Chaperon, huissier.

Adhérer à l'ÉPARGNE SUISSE

c'est être bon père de famille, intelligent, prévoyant, c'est faire un placement de premier ordre, c'est se constituer un capital (trousseau, dot, retraite), par versement de 5 fr. par mois, c'est avoir plusieurs fois par mois des chances de gagner Fr. 500,000, 400,000.—, 250,000.—, 200,000.—, 100,000.—, sans risquer un sou, le remboursement du capital et intérêts étant garanti et la sécurité absolue.

Demandez renseignements gratuits au Représentant de l'Épargne suisse, M. Erens, Café du Pont, BULLE.

Propriété à vendre

centre d'un grand village, bâtiment avec magasin de grand rapport, dépendances, jardin attenant, eau, lumière. Chiffre d'affaires prouvé 100,000 fr.

S'adresser sous P 6066 F à Publicitas S. A., Fribourg.



A VENDRE

à MATRAN

beau domaine

de 75 poses. Qualité et situation très avantageuse à 5 minutes de la gare.

S'adresser à l'OFFICE D'INFORMATIONS à Bulle.

A vendre

un manège, une machine à battre, un moulin à vanner, une charrie double à cornes et une machine à taper les faux.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1894 B.

Scories

Thomas

logées en bonne toile de 100 kilos, sont, dès ce jour, en vente chez

Eugène CROTTI
-BULLE

Nouvelle baisse

sur la

viande et la charcuterie

Rôti, sans os ni charge, kg. 3.80

Bouilli avec os » 2.60

Saucissons le Kg. fr. 4.50

Salamis » 5.50

Expédie à partir de 2 kilos, la Boucherie chevaline centrale Louve, 7, Lausanne.

Propriété

à vendre.

Pour raison de famille, les enfants d'Alfred AYER et leur mère, Clémentine, à SORENS, exposent à vendre, par soumission, leur propriété de Champ Moxy, au dit lieu, comprenant : maison d'habitation neuve avec eau intarissable, lumière électrique, grange avec pont et écurie, et 2 hectares 16 ares, 81 centiares, soit 5 poses 187 perches en pré et verger de première qualité et très agréablement situé.

Les conditions déposent en l'étude du notaire soussigné.

Adresser les offres à Madame Vve Clémentine AYER, à SORENS, jusqu'au 20 septembre prochain.

A. ANDREY, notaire.

Jeune fille

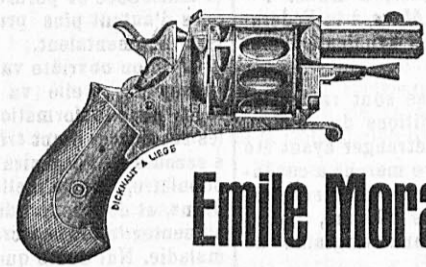
ayant bonne instruction

cherche place

dans un bureau ou commerce.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1940 B.

CHASSEURS



Faites
vos achats
chez

Emile Morard, Bulle

Grand assortiment de

Fusils et munitions.

Fortte baisse sur le plomb de chasse.

Par respect pour le repos du personnel, le magasin sera désormais fermé à 7 heures du soir, samedi excepté.

Employés et ouvriers

N'oubliez pas de vous inscrire au Bureau du Ravaillement pour obtenir la ristourne sur le prix du lait.

Société Suisse des Commerçants
Section de la Gruyère.

Société suisse des commerçants

Section de la Gruyère, à Bulle.

Cours commerciaux et Langues.

Automne-hiver 1919-1920.

Date d'ouverture : 29 septembre 1919.

Clôture : fin mars.

Les cours suivants sont prévus :

Langues : Français, Anglais, Allemand.

Commerce : Comptabilité ; correspondance commerciale ; Arithmétique commerciale ; Comptes-courants ; Sténographie et dactylographie.

Suivant le nombre des inscriptions, il sera formé des sections supérieures pour les élèves qui ont suivi les cours de l'hiver dernier.

Les dames sont admises.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à M. A. AYER, au Closeau, ou au local de la section (Hôtel de l'Eon, 1er étage), le vendredi 12, le mardi 16 et le vendredi 19 septembre, de 8 à 9 h. du soir.

Vente de bois.

Il est mis en vente, par voie de soumission, dans la forêt du Plan de la Croix, commune de Villarvolard, environ 450 m³ de sapin, pris sur plante (dépeuille réservée).

M. Léon Pollet, anc. forestier, à Villarvolard, accompagnera les amateurs le samedi 20 septembre après midi.

Les soumissions doivent être adressées jusqu'au mercredi 24 septembre au soir, à l'Hoirie du Dr Paul Repond, à Villarvolard.

A VENDRE

d'occasion :

de beaux Lits Louis XV complets, matelas bon crin, salles à manger noyer 8 pièces, 400 fr., salons velours et moquette, 7 et 9 pièces, 300 et 320 fr.; armoi-res à glace, commodes, canapés moquette 80 fr., tables rallonges, fauteuils, chaises rembourrées, glaces, tables de nuit 15 fr., secrétaires, chaises longues, tables rondes noyer 65 fr., lits fer émail blanc, complets, matelas bon crin 70 fr., une quantité de tapis moquette à bas prix, milieux de salon, draps de lits fil à 9 fr. pièce, couchettes complètes, matelas bon crin, 50 fr.

Magasin

de Meubles d'occasion
A. DELALOYE

rue de Vevey 180, BULLE.

A vendre

environ 1500 pieds de forêt

1^{re} qualité, à distraire.

S'adresser à Publicitas S. A.

Bulle.

Jeune homme

fort et robuste connaissant la fabrication cherche place dans

une fromagerie

pour le 15 octobre.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle sous P. 1926 B.

Jusqu'à 2500 œufs

par année peuvent être obtenus par 10 poules. Le moyen ne consiste pas en un produit fourrageux. Centaines de brillants certificats à disposition. Renseignements gratuits par NERON, 4 Rue Month...



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 . . . 6 mois » 2 50
Étranger . 1 an » 9 50
 . . . 6 mois » 5 50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

Le choix d'une pro

l'enfant est devenu jou... il va sortir de l'école; il s... trouver sa voie dans la vie... der vers la carrière qui... mieux à ses goûts et à ses... mission péritienne et angoi... les parents qui ont souci d... leur progéniture.

Si le jeune homme m... goûts particuliers pour t... partie, la solution du prob... ne saurait, en effet... n'importe quel autre... jeunes gens. Le mieux, d... c'est de les guider, de leu... voie, plutôt que de cherch... leur, à en entraver le dév... normal.

Agir autrement, ce ser... aux jeunes gens un ave... leur; dans la voie qui leu... ils se sentiraient dépay... tout qu'y végéter; ils devi... fruits secs, sans bonheur... mes et sans utilité pour... santé.

Mais il est des multitu... l'enfant ne manifeste aucu... une profession déterminée... à quelconque ne peut g... rents : si on demande aux... à quelle profession ils v... mener, ils répondent inv... qu'ils ne le savent pas. C... peut se montrer dans sa

larger la sollicitude des p... est parfois difficile, pour... impossible, d'éviter d'am... dans, faute d'être renseign... besoins futurs de l'activité... Telle branche développ... ment une grande activité... est déjà sur son déclin et... jeune homme aura termin... ménage, cette branche ser... de telle façon que les mie... plus courageux, les plus...

seuls pourront percer et p... place au soleil. Pour les a... seront que végéter, adree... reproches à ceux qui les a... rencontrément conseil... Il est donc indispensable... l'avance de prévoir quelq... merce, de on des métiers.

command des mortels ne... faire, car il n'est pas outi... mettre à fond le développ... prendront les différentes... travail.

Il y a donc une institut... pensable à créer de toutes... vices de renseignements... de guider le choix de la... donner aux jeunes gens. C... pour mission de don... caserait tous les renseig... nécessaires pour que telle br... pas écumbrés dans la su... sans d'autres qui manque...